

*Initiatives parlementaires*

Nous avons opté pour la consultation. Au lieu d'aborder la question de la formation en demandant simplement quel est le problème et quelle est la solution, le gouvernement a essayé de voir qui devait participer à la définition des problèmes et à la recherche des solutions.

Un énoncé de politique, «Le nouveau mode d'emploi», que la ministre a déposé en avril 1989, a aidé à définir le problème. Selon ce document, si les tendances actuelles se maintenaient, la main-d'oeuvre canadienne deviendrait de moins en moins concurrentielle au cours des années 90. Et maintenant, presque deux ans plus tard, avec la création de la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre, nous commençons à appliquer des éléments de solution. Nous avons adopté non pas la solution quelque peu dictatoriale du député, mais plutôt une stratégie moderne qui, axée sur la consultation, reçoit un appui sans équivoque de tous les intéressés. Le gouvernement fédéral a besoin de cet appui, car la formation, c'est l'affaire de tout le monde.

Il faudra pratiquement une armée de travailleurs formés et compétents pour assurer la vigueur de l'économie canadienne. En établissant la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre, nous avons recruté les principaux intervenants qui commenceront à s'attaquer aux principaux problèmes, qui sont les suivants.

Le secteur privé doit jouer un rôle actif dans les décisions qui concernent la formation professionnelle au Canada; une entreprise sur quatre, seulement, dispense de la formation régulière à ses employés; la main-d'oeuvre s'essouffle, si l'on en juge par son taux de croissance, qui équivaut maintenant à seulement 60 p. 100 de ce qu'il était dans les années 70; il y a un déséquilibre dans certaines régions entre les compétences des travailleurs et les compétences dont on a besoin.

On peut donc voir dès maintenant que demander simplement aux employeurs d'embaucher les stagiaires ne nous avancerait pas tellement dans la solution de ces problèmes. Pourtant, la motion est pertinente dans un sens: la formation professionnelle est l'élément essentiel qui nous permettra de relever le défi auquel nous faisons face, soit faire en sorte que les travailleurs canadiens puissent mettre en valeur tout leur potentiel.

La formation est la question la plus importante à laquelle la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre doit accorder son attention. En fait, les travailleurs, les entreprises et les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, sont unanimes à croire que la prospérité future de notre pays dépend des efforts en matière de formation que déploieront les intervenants partout au Canada.

Tous les intérêts sont représentés. Huit membres viennent de groupes d'employeurs, huit représentent les travailleurs, deux sont des spécialistes de la formation et quatre sont issus de groupes d'action sociale représentant les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et les groupes autochtones. La commission devrait commencer ses travaux au plus tard à la fin de mars.

L'établissement de la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre constitue une étape importante dans l'avancement des programmes de formation destinés au marché du travail canadien. Les grands progrès technologiques que connaissent les industries partout dans le monde exigent la mise en oeuvre de nouvelles méthodes et compétences ici au pays. Les travailleurs canadiens doivent acquérir les compétences nécessaires pour leur permettre de continuer de demeurer sur le marché du travail.

Dans la mesure où il s'agit d'un projet clé pour les entreprises, les travailleurs et les autres intervenants qui ont un rôle à jouer dans la formation professionnelle, la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre devient encore plus importante dans cette période économiquement difficile. Cela prouve sans contredit que les gens veulent travailler ensemble pour améliorer le sort de tous les Canadiens.

Nous applaudissons à l'initiative de ces pionniers qui se sont présentés avec un but commun, soit de se consulter en matière de formation professionnelle, ce qui, pour citer encore une fois l'éditorial du *Toronto Star*, est à la fois un droit et une nécessité.

Prenons tous les moyens nécessaires pour que les programmes de formation professionnelle financés par le gouvernement fédéral débouchent sur des emplois à temps plein. Faisons bien comprendre aux employeurs qui profitent de nos programmes qu'ils jouent un rôle clé dans la formation et le recyclage de la main-d'oeuvre canadienne.

Avec la création de la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre, le gouvernement fédéral est en mesure de créer un véritable consensus au Canada concernant les ressources requises pour former ou recycler les jeunes, les chômeurs et les travailleurs de tout âge qui se voient déplacés dans une économie davantage concurrentielle et complètement restructurée.

Je veux simplement conclure en disant que j'ai vécu cette expérience dans ma propre entreprise, il y a de nombreuses années. Je sais ce que c'est que de former des employés et de se les faire voler ensuite par une grande industrie, comme le député l'a dit. Cependant, avec cette expérience derrière moi et connaissant le programme de la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre, je suis convaincu que cette